



À COMPTER DU 15 JUIN - DURÉE 6 MOIS
**TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT
DU RÉSEAU D'EAU POTABLE**
Rue René Carême et Avenue de l'Ancien
Village à Grande Synthe



A compter du 15 juin, le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois renouvelle 1500 mètres de canalisation d'eau potable sur votre commune. Ces travaux seront confiés à la société SPAC et seront réalisés dans le respect strict des règles de sécurité et des mesures sanitaires qui s'imposent.

RENOUVELER LES CANALISATIONS, POURQUOI ?

Plusieurs raisons peuvent amener à devoir renouveler une partie d'un réseau d'eau potable : le vieillissement des canalisations, leur fragilité, la nécessité de passer sur un diamètre supérieur... Dans le cas du chantier sur votre commune, il s'agit d'une action préventive visant à remplacer une conduite majeure vieillissante par une nouvelle canalisation en acier de 500 mm de diamètre.



SAVEZ-VOUS QUE...

Chaque année, le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois renouvelle près de 15 km de canalisations sur les 1500 km du réseau qui court sous nos pieds ! Grâce à cela, le Dunkerquois fait partie des meilleurs élèves en terme de fuites* sur son réseau !

() : le Dunkerquois se classe 3e en terme de rendement de réseau au niveau national. Le rendement est le ratio entre l'eau produite et envoyée dans le réseau, et l'eau réellement consommée.*

LE CHANTIER DE VOTRE QUARTIER EN PRATIQUE

Durée du chantier : à compter du 15 juin pour une durée de 6 mois

Afin de minimiser la gêne occasionnée dans votre quartier, le chantier se déroulera en plusieurs phases.

Phase 1: Juin - de la Banque Populaire, rue de René Carême à la rue Suwalki

Phase 2: Juillet Août - de la rue Suwalki à la rue Garnaerstraete

Phase 3: Août Septembre - de la rue Garnaerstraete à la rue Chopin

Horaires : les travaux se dérouleront uniquement en journée, de 08h à 17h.

Modifications pour la circulation : pour assurer la sécurité de tous, la circulation sera adaptée au droit du chantier et des déviations seront mises en place sur ces secteurs.

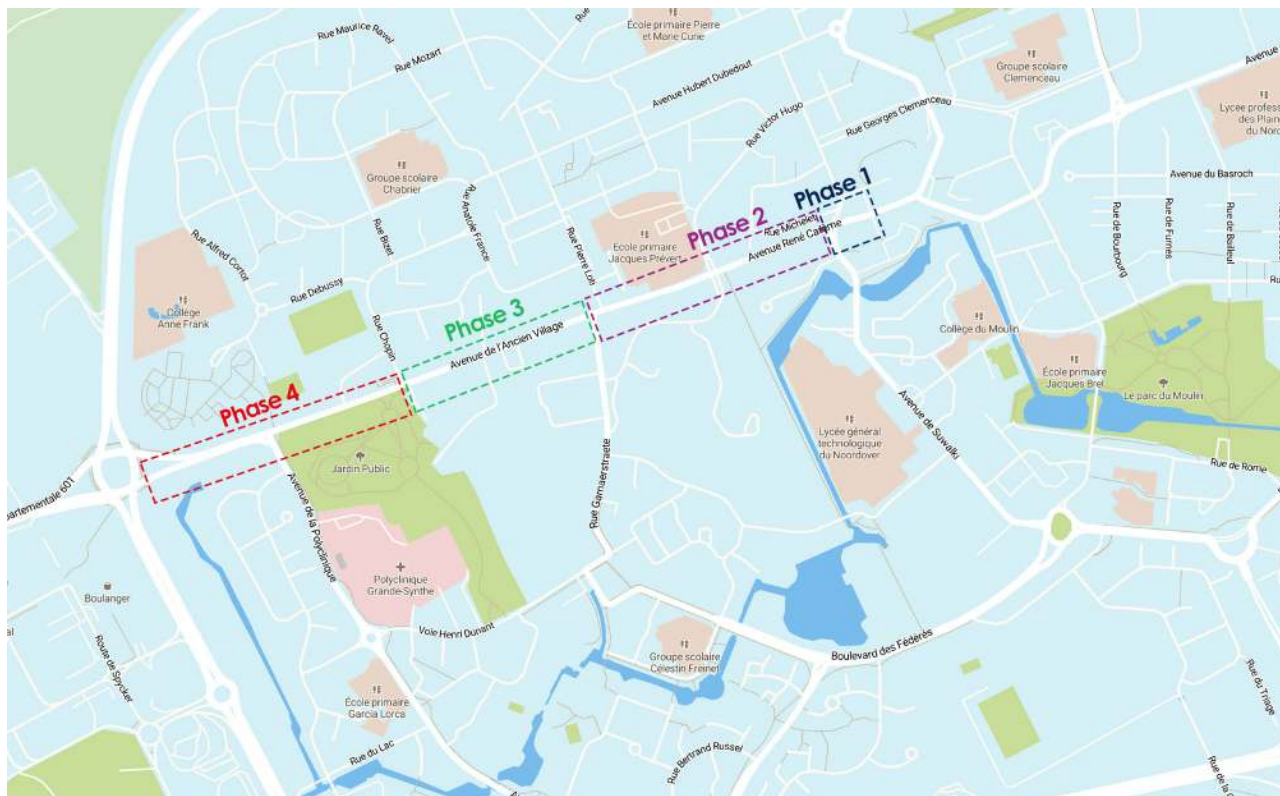


Interdiction de stationner dans l'emprise des travaux.



Pour suivre les travaux en temps réel, nous vous invitons à télécharger sur votre smartphone l'application « **Hello travaux !** »

Une 4^{ème} phase de travaux, n'impactant pas la circulation sera réalisée depuis la rue Chopin jusqu'au croisement avec la RN1



Est-ce que cela aura des conséquences sur l'eau distribuée à mon domicile ?

Durant le chantier, afin de procéder aux différents raccordements, des coupures d'eau brèves seront ponctuellement nécessaires. Pas d'inquiétude, vous serez avertis au minimum 48h à l'avance.

Les horaires et arrêts de bus seront-ils modifiés ?

DK BUS vous informera des déplacements éventuels des arrêts de bus et des moyens mis en place.

Quel est le rôle du Syndicat de l'Eau du Dunkerquois ?

Le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois regroupe 29 communes du territoire. C'est une entité publique qui pilote et définit les orientations du service de l'eau potable pour ses communes ou intercollectivités membres. Chaque collectivité ou commune adhérente dispose de représentants au sein du comité syndical.

Pourrais-je continuer à accéder à mes commerces habituels s'ils sont situés dans la zone des travaux ?

Les habitations et commerces resteront accessibles par voie piétonne mais si vous venez en voiture, il vous faudra stationner dans l'une des rues adjacentes. Le chef de chantier, présent pendant toute la durée des travaux pourra vous fournir toutes les précisions nécessaires pour vous faciliter l'accès aux commerces, services et aux habitations situés dans l'emprise du chantier.

UNE QUESTION CONCERNANT CES TRAVAUX ?



Contactez la société SPAC
au 03 28 66 94 30 ou le
Syndicat de l'Eau du
Dunkerquois
au 03 28 66 86 02

Nous vous remercions de votre compréhension et nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour limiter la gêne occasionnée par ce chantier.